

# FORMATION COMPTABILITÉ



## Références réglementaires

- Articles L 6353-1 du Code du Travail
- Les C.G.V sont consultables sur notre site Internet



## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation



## Public concerné

Salariés de la restauration



## Délais d'accès

Dates à convenir ensemble. Formation disponible toute l'année en présentiel ou à distance



## Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initié soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié



## Accessibilité

Afin d'identifier les besoins, merci de contacter le référent pédagogique.



2 800€



Cf Convention



1 à 8 personnes



21 H

## ➤ Objectifs pédagogiques

Comprendre la logique générale de la comptabilité.

Étudier les différentes écritures comptables.

Aborder les états financiers de synthèse.

Comprendre l'importance du travail comptable journalier.

## ➤ Programme de la formation

Jour 1

- ✓ Qu'est-ce que la comptabilité
  - Traduire par les chiffres les opérations effectuées par l'entreprise
  - La place de l'entreprise dans le circuit économique d'ensemble
  - Les principes qui régissent la déontologie comptable
  - L'importance de la comptabilité : pour l'entreprise, pour les tiers
  - La structure d'un service comptabilité et sa place dans l'entreprise
- Les grands principes de la comptabilité
  - Le principe de la partie double
  - Notions de patrimoine et d'exploitation
  - Bilan et Compte de Résultat
  - Le plan comptable
  - La chaîne comptable : journaux, comptes, balance, grand livre, états comptables



CONSEILS

112, Avenue de Paris - 94300 VINCENNES

01 86 98 35 97 - michael.kelfa@gmail.com

EURL – Capital 5000 € – SIRET 499 839 074 000 22

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 94075 2594

# FORMATION COMPTABILITÉ

## Jour2

- ✓ Les écritures comptables courantes
  - Les écritures d'achats
    - Imputation des factures et des avoirs
    - Comptabilisation des remises
    - Enregistrement des paiements
  - Les écritures de ventes
    - Comptabilisation des factures, des avoirs avec et sans remise
    - Enregistrement des règlements
  - La comptabilisation de la TVA
    - TVA collectée
    - TVA déductible
    - TVA intracommunautaire
    - Paiement de la TVA
  - Les écritures de banque
    - Les écritures de personnel
    - Les écritures de paye
  - Les charges patronales (enregistrement et paiement)
  - Les provisions pour congés payés

### **jour 3**

- ✓ Le suivi des comptes
  - Le pointage
  - La justification
  - La régularisation des comptes
  - Le suivi et la relance du compte clients
  - Le suivi des banques
    - Rapprochement bancaire
    - Gestion de trésorerie
- ✓ Les écritures de fin d'exercice
  - Les stocks
    - Évaluation des stocks
    - Enregistrement comptable
    - Dépréciation des stocks
  - Les amortissements
    - Rôle de l'amortissement
    - Amortissement dégressif et amortissement linéaire
  - Les provisions
    - Définition des types de provisions
    - Comptabilisation des clients douteux



CONSEILS

# FORMATION COMPTABILITÉ

- Les provisions réglementées
  - Provisions pour hausse de prix
  - Amortissements dérogatoires
- Les comptes de régularisation
  - Charges à payer
  - Charges comptabilisées d'avance
  - Transfert de charges
- Le calcul de l'impôt des sociétés
  - Le résultat comptable
  - Le résultat fiscal

- ✓ Présentation des états comptables
  - La liasse fiscale

- **Méthode pédagogique :**

Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation, formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

- **Modalités d'évaluation**

Questionnaires et tests

- **Formalisation à l'issue de la formation**

Attestation de formation

- **Suivi de formation**

Feuilles d'émargement

**Au terme de cette formation vous serez capable de :**

**Comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie.**

**Traiter et comptabiliser la TVA.**

**Traiter les acquisitions et sorties d'immobilisations.**

**Enregistrer les opérations de financement et de placement.**

**Effectuer les contrôles comptables courants.**



CONSEILS

112, Avenue de Paris - 94300 VINCENNES

01 86 98 35 97 - michael.kelfa@gmail.com

EURL – Capital 5000 € – SIRET 499 839 074 000 22

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 94075 2594